



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Grille de catégorie B : les évolutions

Les mesures annoncées lors de la conférence salariales du 28 juin sont clairement insuffisantes.

En plus de l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 4,686 à 4,850 euros (3,5%), d'autres mesures complémentaires ont été annoncées :

- Reconduction de la GIPA en 2022
- Extension du forfait mobilités durables
- Revalorisation et extension de la participation aux frais de restauration
- Revalorisation du début de carrière de la catégorie B

Sur ce dernier point, plusieurs mesures sont annoncées :

- Revalorisation des 4 premiers échelons du 1^{er} grade (B5 sur la fiche de paie Ville de Paris) et réduction de leur durée à 1 an
- Réduction de 30 à 26 ans de la durée du 1^{er} grade
- Suppression du 1^{er} échelon du 2^e grade (B6 sur la fiche de paie Ville de Paris)
- Réduction à 1 an des 2^e et 3^e échelons
- Revalorisation d'1 point du 3^e échelon
- Réduction de la durée totale du grade à 26 ans

Echelon	Avant		Après	
	Indice Majoré	Durée	Indice Majoré	Durée
13	503		503	
12	477	4	477	4
11	457	3	457	3
10	441	3	441	3
9	431	3	431	3
8	415	3	415	3
7	396	2	396	2
6	381	2	381	2
5	369	2	369	2
4	361	2	363	1
3	355	2	361	1
2	352	2	359	1
1	352	2	356	1

Echelon	Avant		Après	
	Indice Majoré	Durée (années)	Indice Majoré	Durée (années)
13	534		534	
12	504	4	504	4
11	480	3	480	3
10	461	3	461	3
9	452	3	452	3
8	436	3	436	3
7	416	2	416	2
6	401	2	401	2
5	390	2	390	2
4	379	2	379	2
3	369	2	369	1
2	362	2	363	1
1	356	2		